



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle  
03.80.44.64.04

07/03/2014

## **8 mars 2014 : Journée internationale des droits des Femmes Pour une meilleure mixité des métiers**

La « ségrégation professionnelle » des femmes dans les secteurs d'activité moins favorables en termes de rémunération et développement de carrières est un frein à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomie économique des femmes.

**50% des femmes actives sont concentrées dans 12 des 87 familles professionnelles répertoriées : éducation, services à domicile, garde d'enfants, action sanitaire et sociale.** Autant de secteurs d'activité au sein desquels, les rémunérations sont plutôt moins élevées à diplôme équivalent, les déroulements de carrières moins favorables et le temps partiel plus développé.

2014 ayant été désignée comme l'année de la « mixité » par le premier ministre, Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Bourgogne, a souhaité mettre à l'honneur des femmes de Bourgogne exerçant des métiers habituellement occupés par des hommes.

Il a échangé ce vendredi avec huit femmes de niveaux de qualification différents dans des secteurs d'activité variés (public et privé) :

- ◆ *Anne GAY MIGNEROT - Responsable de la planification des travaux de maintenance - SNCF*
- ◆ *Mylène GODFROY - Responsable technique – VALLOUREC*
- ◆ *Muriel CHAUB – Ingénieure responsable de laboratoire – CEA Valduc*
- ◆ *Pascale HERMAN – Ingénieure process – SAGEM défense sécurité*
- ◆ *Isabelle LENET – VINEO Conseils*
- ◆ *Christine OSTERFELD – Employé Roger Martin Entreprise TP*
- ◆ *Anne-Marie GUEULIN – Chargée d'affaires éclairage public – LIRELEC*
- ◆ *Frédérique DE FORNEL – Directrice de recherche en optique photonique -Université de Bourgogne*

Le Préfet a rappelé à cette occasion qu'un « **Carrefour des carrières au féminin** » est organisé chaque année en Bourgogne, dans les 4 départements, afin de mettre en relation des femmes qui exercent des métiers largement masculins et des élèves filles du secondaire, ainsi que leurs familles et enseignants. Ces rencontres permettent de donner une image différente de ces métiers très sexués. En Côte-d'Or, le Carrefour des carrières au féminin a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février à Dijon.

Enfin, le dispositif « **contrat mixité-égalité** », piloté par la délégation régionale aux droits des femmes, est également une aide directe à l'employeur qui permet de financer des investissements ou des formations destinées à recruter ou faire progresser des femmes sur des métiers dits traditionnellement « masculins ».